

Le MRAP a perdu une amie très chère, le 11 juin 2014.

Micheline avait adhéré au MRAP en 1980.

Elle nous rappelait souvent l'origine de son engagement : fillette, elle avait vu à Paris certaines de ses petites camarades porter une étoile jaune. Quand elle avait connu le sort tragique qui leur avait été réservé, elle en avait conçu une haine farouche du racisme.

Elle a consacré une grande partie de sa vie au militantisme, d'abord à la Fédération des Parents d'élèves puis au MRAP, aux côtés de Jean, trop tôt disparu.

Elle a été longtemps la présidente très active du comité de Nantes.



Avec Josephe Guillory de la Pastorale des Migrants, elle a été à l'origine de la permanence d'accueil des étrangers à la Manufacture des Tabacs. Elle défendait les droits des migrants avec une générosité et une énergie sans faille ; et quelques-uns de ses « coups de gueule » à la préfecture ont fait trembler les murs, sinon les gouvernements !

Micheline attachait aussi beaucoup d'importance à la promotion des valeurs de l'anti-racisme et du « Vivre Ensemble » auprès des jeunes générations dans les établissements scolaires.

Seuls l'âge et la maladie ont eu raison de sa détermination. Elle était encore parmi nous à notre assemblée générale de janvier 2014, avec une vivacité intellectuelle qui nous avait fait plaisir.

Comment aussi ne pas évoquer sa grande ouverture d'esprit, son amour des livres et de la musique et sa grande culture ! Et nous avons tous souri, un jour ou l'autre, de sa passion pour les objets, même inutiles ! Sa vie n'a pas été exempte d'épreuves : elle les a affrontées avec courage et dignité. Micheline restera dans nos mémoires une grande et belle personne.

Françoise Thoumas



amour des livres et de la musique et sa grande culture ! Et nous avons tous souri, un jour ou l'autre, de sa passion pour les objets, même inutiles !

Sa vie n'a pas été exempte d'épreuves : elle les a affrontées avec courage et dignité.

Micheline restera dans nos mémoires une grande et belle personne.

Pour adhérer au MRAP, vous pouvez vous adresser:

- * à un adhérent du MRAP, de votre connaissance,
- * à l'un des comités locaux ci-contre,
- * ou retourner le bulletin au siège national du MRAP

mrap mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris - Tél. : 01 53 38 99 99 - Fax : 01 40 40 90 98 - www.mrap.fr

Bulletin d'adhésion 2014

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE : PROFESSION :

domicile portable courriel

J'adhère au MRAP

Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources.

..... euros 60 euros
 128 euros 40 euros
 108 euros 20 euros
 80 euros 10 euros (sans ressources)

Je m'abonne à Différences, la revue du MRAP

24 euros

Adhésion de bienvenue

J'adhère pour la première fois

10 euros

DÉDUCTION FISCALE
Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale. Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation et/ou de votre don

PRÉLÈVEMENT
Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA ci-joint accompagnée de votre IBAN et le retourner au MRAP :

MRAP - 43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

VIE DU MOUVEMENT

Je souhaite participer à l'activité de mon comité local

Je souhaite recevoir les informations par mail et être inscrit sur la liste de la thématique suivante :

Racisme, Discriminations, Xénophobie International
 Education Migrations
 Extrême droite Roms, Tsiganes et Gens du voyage

Vos contacts au MRAP

NANTES

Permanences tous les mercredis de 14h30 à 16h
Maison des associations, 11 Rue de Prinquiau,
44100 Nantes

et tous les lundis de 17h30 à 20h30
à la Manufacture des Tabacs, 10 bis Boulevard Stalingrad,
44000 Nantes.

Tél./Fax/Répondeur : 02 40 58 08 09
courriel : mrapnantes@hotmail.fr

St-NAZAIRE

Point de rencontre tous les 2^e lundis du mois à 20h30
Maison des associations (Agora), 2 bis rue A. de Mun,
44600 St-Nazaire

Tél./Fax/Répondeur : 02 40 53 32 35
courriel : mrap-saint-nazaire@orange.fr
web : http://mrap-saintnazaire.org

Site national : <http://www.mrap.asso.fr>

mrap

**mouvement
contre
le racisme
et pour
l'amitié entre
les peuples**

comités de Nantes
et
Saint-Nazaire



Octobre 2014 - N°96

Palestine : Exigeons des sanctions contre Israël

SOMMAIRE

- 1- Edito,
- 2- Saint Nazaire solidaire avec la Palestine !
 Naïveté ou complaisance ?
- 3- Calais, juillet 2014 : tragédie humaine, comédie politique
 Roms et riverains
- 4- Une bande dessinée pour mieux comprendre les parcours des migrants en Pays de la Loire
 La Gazette des MIE
- 5- 17 octobre 1961
 Le nouveau dépliant du MRAP de Saint-Nazaire
- 6- Le droit d'asile doit être respecté,
 Les activités du MRAP [...] déplaisent au Front National !
- 7- Brèves.
- 8- Micheline Tainon,
 Bulletin d'adhésion, Contacts



Augustin GROSDOY

Depuis 7 ans, Gaza est occupé puisque le blocus de Gaza soumet toute activité humaine et économique au bon vouloir de l'état d'Israël.

En mars 2014, c'est le gouvernement d'Israël qui provoque l'échec des négociations engagées avec les Palestiniens. En avril les Palestiniens forment un gouvernement d'union nationale soutenu par l'Union Européenne (dont la France). Le gouvernement israélien cherche alors tous les moyens pour le faire échouer.

Sans preuve, le gouvernement israélien accuse le Hamas d'être responsable de la mort de 3 jeunes Israéliens. Le gouvernement israélien estime alors pouvoir frapper la population de Gaza, espérant ainsi qu'elle rejette le Hamas. La punition collective, « Bordure protectrice », fait 2200 morts, 10000 blessés, 200000 sans-abris, détruit les infrastructures de Gaza... Le but est de rendre impossible toute entente nationale palestinienne et de détruire toute résistance du peuple palestinien.

Dès le début de l'agression, François Hollande a soutenu les thèses israéliennes, inversant l'ordre des responsabilités entre agresseur et agressé. Ce soutien de la France à Israël est inacceptable.

Plusieurs grandes puissances, au premier rang desquels les États-Unis et l'Union Européenne, doivent cesser toute forme de soutien ou de complaisance vis-à-vis du gouvernement israélien.

D'autres grandes puissances d'Amérique du Sud ont dénoncé l'agression israélienne, il est insupportable que leurs protestations n'aient pas été mieux entendues. C'est l'impunité dont Israël bénéficie depuis toujours qui l'autorise à se comporter en État expansionniste et agresseur. C'est l'existence même du peuple palestinien qui est en cause. Il n'y aura pas de paix possible tant que les Palestiniens ne disposeront pas d'un État viable, reconnu internationalement dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Des sanctions sont plus que jamais nécessaires car le gouvernement israélien ne changera pas seul de politique.

Il faut amplifier la campagne « Boycott-Désinvestissement-Sanctions ».

Le gouvernement français doit agir fermement pour que l'Union Européenne suspende l'accord d'association Union Européenne-Israël, qui accorde à ce pays des tarifs commerciaux préférentiels. Elle doit imposer l'exclusion de tous les produits des « colonies » de tous les échanges commerciaux.

La France doit cesser toute coopération militaire et mettre un embargo total sur les armes à destination d'Israël. Israël doit se conformer au droit international et aux résolutions des Nations-Unies, mettre immédiatement fin au blocus qui asphyxie Gaza, en finir avec la colonisation et démanteler ses colonies en territoires occupés.

Augustin Grosdoy



Collectif 44 pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens
AFP544 21 allée Baco 44000 Nantes avril 2014



AFP PHOTO/MAHMUD HAMS

Cet été, dans de nombreuses villes françaises, les citoyen-ne-s se sont élevé-e-s contre l'agression d'Israël envers le peuple palestinien. Petit zoom sur ce qui s'est passé à St-Nazaire.



La solidarité avec le peuple palestinien est ancrée à Saint-Nazaire, où depuis une vingtaine d'années, le Comité Solidarité Palestine de la Région Nazairienne (CSPRN) informe et mobilise. Au sein de ce comité, les membres du MRAP contribuent avec d'autres associations et des citoyen-ne-s à sensibiliser pour la cause palestinienne. Ainsi, depuis le début du blocus de Gaza en mars 2008, un rassemblement quotidien puis hebdomadaire se tient le vendredi de 18h30 à 19h devant la mairie. Des soirées débat sont organisées, une solidarité concrète s'est mise en place dans des artenariats.



C'est donc tout naturellement qu'à l'occasion de « bordure protectrice », les Nazairien-ne-s sont descendu-e-s dans la rue. Les rassemblements hebdomadaires sont même devenus bi-hebdomadaires et se sont mués en manifestations au cœur de la ville, totalisant jusqu' à 300 personnes.

Lors de ces 17 rassemblements, les militant-e-s ont été rejoints par d'autres dont c'était parfois la première manifestation, l'assemblée s'est rajeunie et féminisée. Ils-elles réclamaient la fin des massacres à Gaza, la levée du blocus, des sanctions pour Israël et dénonçaient la complicité du gouvernement français avec la politique du gouvernement israélien.

Une fois le cessez-le-feu établi, les rassemblements ont certes rassemblé moins de monde mais ont renouvelé les participant-e-s.

Fort de cette mobilisation estivale, le CSPRN vient d'organiser avec succès, les 26 et 27 septembre, un week-end « Palestine libre » : diffusion du documentaire « À la rencontre d'un pays perdu » plus débat, atelier de cuisine palestinienne, forum des associations, témoignages, musique et poésie. Des projets et axes de travail ont émergé. Ils vont nous permettre de montrer dans l'année qui vient encore plus de solidarité avec la Palestine.

Nathalie Bruneau



Naïveté ou complaisance ?



Lundi 25 août 2014, paraît dans Ouest-France un article, intitulé **"Des renforts roumains pour la police parisienne"**. Plusieurs phrases de cet article laissent interrogateur ...

"Le contrôle se fait nécessairement au faciès" : cette pratique n'est-elle pas prohibée ? Certains physiques seraient-ils plus criminogènes que d'autres ? Quelles sont les caractéristiques physiques spécifiques d'un Roumain ? En d'autres temps, certains expliquaient comment reconnaître un "Juif" ...

Deux jeunes "en jeans et chemises moulants, marchant avec assurance" sont tout de suite catalogués de "tireurs", c'est-à-dire de pickpockets et sont contrôlés sur-le-champ. Pourtant, ils n'ont rien fait, est-ce un délit que de porter des "jeans et chemises moulants" ? De marcher "avec assurance" ? Porter des pantalons larges et raser les murs peut éviter bien des ennuis ...

Le policier roumain précise que "Les Roumains ne rigolent pas quand ils voient un policier de leur pays ici" : on peut les comprendre, sachant que beaucoup de Roms fuient la Roumanie à cause du racisme dont ils sont victimes là-bas !

Mais l'honneur de la police parisienne est sauf : un mendiant ("un homme âgé", précise l'article) a été "aimablement congédié par le brigadier chef".

C'est avec "naïveté" que cet article fait l'éloge de la collaboration des polices française et roumaine, oubliant leur comportement xénophobe et raciste.

Françoise Mahé



Des centaines de morts en Méditerranée



En l'espace de quelques jours en cette fin d'été, 500 personnes ont disparu au large de Malte et de l'Italie, 200 autres au large de la Libye ; depuis le mois de juin, ce sinistre dénombrement s'élèverait à 2 200, selon le HCR. Jusqu'à quand continuera-t-on à fermer les yeux, à détourner la tête, interroge l'Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme ?

L'Australie exporte ses réfugiés

On prétend qu'il y a 50 000 ans les ancêtres des arborigènes débutaient l'immigration en Australie. Au XVII^e siècle, commença celle des Européens.

Depuis fin 2013, le gouvernement travailliste prétend bloquer cette tradition :

"opération frontière souveraine", "immigration choisie" et dernière mesure en date :

Le gouvernement australien s'apprête à envoyer 1 000 réfugiés au Cambodge, en échange de 40 millions de dollars, en violation du droit international. Cet accord provoque un tollé des deux côtés de l'Océan Indien.

Droit de vote

Le sénateur démocrate de l'État de New York, Gustavo Rivera, a déposé un projet de loi sur la citoyenneté de New York incluant le droit de vote et d'éligibilité au niveau local pour les étrangers, y compris non régularisés, après trois ans de résidence et paiement des impôts dans l'État. Un million de personnes seraient concernées.



Le parlement grec vote une loi antiraciste

La Vouli a voté le 9 septembre, à une faible majorité, une loi pour lutter contre les crimes racistes et le négationnisme. Elle doit permettre un renforcement des sanctions contre l'incitation à la haine ou la discrimination raciale.



Le FN et la liberté de l'information

Des journalistes pourtant accrédités ont été expulsés de l'Université d'été du Front National des Jeunes. Décidément, il ne change pas !

Le MRAP actif au procès contre Minute !

« On est en plein dans l'expression du racisme primaire », a plaidé Me Gérard Taieb, avocat du Mrap, « le fait d'assimiler une personne humaine à un animal, c'est une injure faite à l'humanité toute entière ».

Trois mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende ont été requis mercredi contre le directeur de la publication de l'hebdomadaire d'extrême droite Minute, pour sa comparaison la ministre de la Justice Christiane Taubira à un singe.

Photo illustration AFP / Jeff PACHOUD





À Nantes, depuis fin juillet, des sans-abris, demandeurs d'asile ou non, ont été expulsés, une nouvelle fois, de leurs squats, sans aucune proposition de logement au mépris de la loi qui oblige l'État, les collectivités et services associés, à proposer un hébergement à toute personne qui en fait la demande.

UN TOIT C'EST UN DROIT !

Nous nous souviendrons de la brutalité de la procédure d'expulsion demandée par la mairie de Nantes et orchestrée par la Préfecture : arrivée de la police et d'engins de chantiers à 6h du matin qui, dans le quart d'heure, réduisent les lieux d'habitation à un tas de gravats sous lequel sont ensevelis les effets personnels, dossiers administratifs, médicaments, souvenirs (photos...)

Un nouveau squat a été ouvert au Vieux Doulon (Nantes), à l'ancien presbytère de l'église St Médard inoccupé depuis 2007, ce qui a permis dans l'urgence de mettre à l'abri une partie des expulsé-e-s. Ceci ne peut être, bien évidemment, qu'une situation provisoire.

Nous citoyens-nes, conseil des migrants, associations, syndicats et partis politiques, membres du "Collectif de soutien aux expulsés de la rue des Stocks", nous nous adressons aux Nantais-e-s pour demander leur appui et exiger ensemble que des solutions pérennes soient trouvées dans les plus brefs délais !

Les parcs immobiliers de l'État et de la Métropole Nantaise le permettent.

Il revient à nos élu-e-s d'avoir un certain courage politique et de tout mettre en œuvre pour faire face à cette grave crise de non logement ou mal logement.

LA RUE N'EST PAS UN DOMICILE ET L'ERRANCE N'EST PAS UNE VIE !

À ce jour, les groupes des élu-e-s de la municipalité de Nantes Verts et Citoyens, PCF et UDB, dénoncent les conditions de l'expulsion et soutiennent l'action du Collectif. Aidons-les. Exigeons ensemble de la majorité municipale de tenir les promesses faites au moment des dernières élections.

Vous aussi, Citoyen-nes, Associations, vous pouvez SOUTENIR et REJOINDRE le Collectif : case44000@yahoo.fr.

Vous pouvez agir solidairement par vos dons matériels (tout est nécessaire : linge de lit, oreillers, matelas, ustensiles de cuisine de collectivité, bancs, tables, etc...), dons financiers, et par votre présence lors de nos prochaines actions relayées par les médias. MERCI D'AVANCE.

CE QUE NOUS DEFENDONS, NOUS LE DEFENDONS POUR TOUTES ET TOUS !

UD Solidaires 44, Culture en marche (Synavi, CGT spectacle), Afrique-Loire, CSF, GASPROM, MRAP, LDH, Un toit pour toutes et tous, Ensemble 44, NPA, PCF, PG, DAL 44, Citoyens-nes solidaires...

Les activités du MRAP, de la LDH et du Mouvement de la Paix déplaisent au Front National !



Les trois élus du Front National au Conseil Municipal de Saint-Nazaire auraient bien voulu supprimer la subvention versée par la ville à ces trois associations (presse locale de juillet et de mi-septembre).

Evidemment pour eux, le racisme n'est pas du tout un problème ... bien au contraire ..., les Droits de l'Homme ne sont pas leur tasse de thé et la guerre peut être une solution aussi respectable que la paix !

Plaire ou déplaire au FN est le dernier de nos soucis. Nous n'avons ni les mêmes valeurs, ni les mêmes buts.

Quelle que soit l'opinion de ces élus à ce sujet, le MRAP continuera à défendre les droits des étrangers et des minorités, à promouvoir l'amitié et la solidarité entre les peuples.

Premier acte : l'évacuation

Le 2 juillet 2014, le préfet du Pas-de-Calais, Denis Robin, ordonne l'évacuation de plusieurs camps de migrants à Calais. 320 personnes sont arrêtées et conduites, pour la plupart, dans des CRA (Centres de Rétention administrative). Pour prouver son humanité, Denis Robin précise que l'une des raisons qui a motivé l'intervention est "l'insuffisance des infrastructures sanitaires". Il précise aussi : "Ils vont être auditionnés dans le cadre administratif pour étudier leur situation qui sera examinée au cas par cas".



Photo Denis Charlet (AFP)

"Mes papiers ont été détruits lors de l'intervention de la police"

"Quand je suis arrivé à Nice, il n'y avait pas d'interprète. On m'a donné un papier à signer et j'ai cru que c'était un permis de circuler. Je me suis rendu compte après que c'était une OQTF qu'on m'avait fait signer"

"Je suis arrivé le 1^{er} juillet à Calais. Je n'ai pas eu le temps de déposer de demande d'asile. Mon premier souci était de trouver un hébergement et à manger"

"Quand on nous a auditionnés après l'arrestation, cela ne durait pas plus de 5 minutes. On nous posait à tous les mêmes questions : nos moyens de subsistance, les documents que nous possédions, les raisons de notre départ, les moyens de retour. Nous n'avions pas le temps de parler"

"C'est la guerre au Sud Soudan"

D'après les avocats, les motivations des OQTF sont insuffisantes, certains migrants n'avaient pas encore reçu la réponse à une demande d'asile, d'autres n'avaient pas eu le temps de la déposer. La première question qui se pose à un migrant en arrivant à Calais n'est pas l'adresse de la Préfecture, mais comment survivre ...



Deuxième acte : le Tribunal administratif de Rennes

Le 8 juillet 2014, 19 Soudannais et Erythréens qui avaient été "évacués" des camps de Calais et à qui une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) avait été délivrée, sont transférés au CRA de Rennes. Ils sont devant le Tribunal Administratif car ils contestent cette OQTF. 4 avocats les assistent, ainsi qu'un interprète. Voici quelques paroles entendues lors de l'audience :

"J'avais obtenu un rendez-vous à la Préfecture de Calais le 3 juillet, mais comme nous avons été expulsés le 2, je n'ai pas pu m'y rendre"

Épilogue : le verdict

Les 19 OQTF ont été annulées, 9 APS (Autorisation Provisoire de Séjour) ont été délivrées et la Préfecture du Pas-de-Calais a été condamnée à payer 800€ par dossier, soit 15 200€ ...

Françoise Mahé



Photo Sébastien Soriano (Le Figaro)

Roms et riverains

Une politique municipale de la race

Eric Fassin, Carine Fouteau, Serge Guichard et Aurélie Windels
La Fabrique éditions



Les mots utilisés sont significatifs : pourquoi parle-t-on de "campements" et non de bidonvilles ? Qu'est-ce qu' "un riverain en colère" ou "exaspéré" ? À l'opposé, se trouve le "bobo", éloigné des faits et coupable d'angélisme. La réalité est très souvent tout autre ... Pourquoi le traitement de la "question rom" est-il délégué aux municipalités et est "dépolitisé" ?

Deux journalistes ont suivi de près des expulsions répétées, elles ont rencontré des "riverains" et aussi des voisins, elles ont donné la parole aux Roms eux-mêmes, parole rare car seul le "riverain excédé" fait la "une" des journaux. Il y a aussi la "sidération" de ce militant qui constate que depuis 2012 : "c'est pire qu'avant".

Dans ce livre très riche, il y a bien d'autres aspects qui sont abordés ("racisme biologique", "racisme culturel", "racisme social" : y a-t-il des formes de racisme moins graves que d'autres ?).

Deux phrases tirées du livre "Ne pas laisser vivre, sans pour autant faire mourir", "la pratique politique contribue à produire les conditions objectives d'un racisme populaire sans fard".

Françoise Mahé



François LEVENT

destiNation

Parcours de migrants en Pays de la Loire



Nicolas Desiré-Fraque - Didier Garguilo - Fabien Gralleau - Michel Humbert
Isou - Diane Morel - Polina - Mathias Rebuffé - Delphine Vautz - Yan
Centre Interculturel de Documentation

Créé dans la foulée de la Marche pour l'Égalité et contre le racisme, le Centre Interculturel de Documentation Orig'iNantes (CID) a fêté ses 30 ans en juin 2014.

Il a rendu hommage à l'un de ses fondateurs trop tôt disparu, Rida Teffahi, dont il a donné le nom à son centre de ressources (12 000 ouvrages). Il a aussi publié une bande dessinée de 80 pages, "DestiNation", pour mieux faire connaître les parcours des étrangers qui se sont installés dans la région depuis ces 30 dernières années : un outil pédagogique de grande qualité !

Lors d'une conférence présentant ce très bel ouvrage auquel il a collaboré, l'historien nantais Alain Croix a rappelé la continuité et l'apport de l'immigration locale sur plusieurs siècles. Au-delà des définitions juridiques, l'"étranger" est d'abord celui qu'on regarde comme tel. Ce fut le cas des Juifs jusqu'à la moitié du XX^e siècle. Selon Croix, en dépit de périodes plus sombres, Nantes serait pourtant la ville française qui a la plus ancienne tradition d'accueil, à la fois laïque et religieuse. Une tradition à perpétuer.

ancienne tradition d'accueil, à la fois laïque et religieuse. Une tradition à perpétuer.

"C'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer." Amin Maalouf

BD "DESTINATION" : 8 récits de vie, 12 pays, 3 universitaires, 7 associations et surtout 19 témoins migrants racontent l'histoire de l'immigration en Pays de la Loire et dessinent un pan entier de notre histoire commune.

On peut se la procurer ainsi que la vidéo de la conférence d'A. Croix au CID, Bâtiments Ateliers et chantiers de Nantes, 2, boulevard Léon-Bureau 44200 Nantes. Tél. 02 40 47 88 36.

Autres suggestions de lecture :

Nantais venus d'ailleurs : Histoire des étrangers à Nantes des origines à nos jours 431 pages, PU Rennes, 2007 (coordonné par Alain Croix)
Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France, sous la direction de Pascal Ory, Robert Laffont, 2013
"Un Français sur trois a désormais au moins un grand-parent d'origine étrangère". (Rapport du gouvernement : "Politique d'égalité républicaine et d'intégration", février 2014)



François Levent

La Gazette des MIE

Le MRAP salue la « Gazette de Mineurs Isolés Étrangers » et souhaite plein succès à ce journal bienvenu, édité avec le soutien du Collectif Enfants Étrangers Citoyens Solidaires et RESF-Nantes.



Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par Maurice Papon, préfet de police de Paris. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police.

53 ans après, la Vérité est en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées, - en particulier la Guerre d'Algérie - non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraîné, comme ce crime d'État que constitue le 17 octobre 1961.

Le 17 octobre 2012, le Président de la République a certes fait un premier pas important, mais le terme de crime n'est pas repris, et la responsabilité n'est pas clairement définie. Certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des "bienfaits de la colonisation", à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à "honorer" les criminels de l'OAS.

La vérité doit être dite.

Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies.



Image extraite du film "Nuit noire" d'Alain Tasma (2005)

Le nouveau dépliant du MRAP de Saint-Nazaire

Le MRAP de la Région nazairienne a édité une version plus colorée du dépliant de présentation du MRAP et de ses activités. Ce dépliant est disponible auprès des militants du comité.

